

Licence 1ere année Mention Gestion - Parcours Droit (Double licence)					
Intitulé des blocs de compétences et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
Bloc de compétences fondamentales GESTION 1					
Cours obligatoire	<i>Méthodologie du travail à l'université en gestion</i>	12	6	0	0
Cours obligatoire	<i>Comptabilité financière</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Macroéconomie</i>	36	16,5	6	6
Bloc de compétences fondamentales DROIT 1					
Cours obligatoire	<i>Introduction au droit privé</i>	36	18	6	6
Cours obligatoire	<i>Droit constitutionnel I</i>	36	18	6	6
Bloc de compétences transversales 1					
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion</i>	0	16,5	3	3
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées</i>	36	16,5	3	3
<i>Bonus (sport, langues)</i>					
Total		192	108		30
		300			
Volume horaire étudiant		192	108		
Semestre 2					
Bloc de compétences fondamentales GESTION 2					
Cours obligatoire	<i>Mathématiques</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Microéconomie *</i>	36	16,5	6	6
Bloc de compétences fondamentales DROIT 2					
Cours obligatoire	<i>Droit civil (famille)</i>	36	18	6	6
Cours obligatoire	<i>Droit Constitutionnel II</i>	36	18	6	6
Bloc de compétences de professionnalisation					
Cours obligatoire	<i>Accompagnement à la recherche de stage CV et lettre de motivation</i>	0	3		
Cours optionnel	<i>Stage de fin d'année (suivi - évaluation rapport - soutenance si nécessaire) *</i>	0	1		
Cours obligatoire	<i>Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel connaissance de soi et des métiers</i>	6	0		
Bloc de compétences transversales 2					
Cours obligatoire	<i>Management et organisation</i>	36	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Relations internationales et introduction au droit international</i>	36	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion</i>	0	16,5	2	2
<i>Bonus (sport, langues...)</i>					
Total		222	89,5		30
		311,5			
Volume horaire étudiant		222	89,5		
Total annuel					
		414	197,5		60
		611,5			
* Dispositif hybride TD en non-présentiel					
Volume horaire annuel par étudiant = 611,5					
* Il s'agit d'un stage effectué à la fin de la L1, pendant les vacances, avant d'entrer en L2.					
La durée minimale est de 4 semaines. Condition : avoir plus de 13/20 au S1 de la L1					
Lorsque la convention est donnée à l'étudiant, ce dernier s'engage alors à prendre le bonus stage lors du 1er semestre de la L2.					